

1- CONTEXTE

Situé au nord du bassin de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable 4B (SMAEP 4B) a engagé un programme de reconquête de la qualité de ses eaux souterraines utilisées pour l'alimentation en eau potable dans le cadre du programme régional Re-Sources*. Pour cela, il a mis en œuvre un 1^{er} Contrat Territorial (CT) de 5 ans entre 2011-2015.

En 2015, le SMAEP 4B a souhaité que les acteurs concernés, les « parties prenantes », contribuent à l'élaboration du 2^e CT (2017-2021) et a sollicité l'Ifrée pour concevoir et animer un dispositif de concertation.

Ce dispositif de concertation a associé les principaux acteurs concernés de son territoire : agriculteurs, organismes professionnels agricoles, élus et associations du territoire, services de l'Etat et des collectivités pour l'élaboration collective d'actions visant à préserver la qualité des eaux souterraines des bassins d'alimentation des captages en eau potable.

2- OBJECTIFS

La finalité de cette démarche de concertation était de parvenir, sur des sujets considérés comme importants par les acteurs concernés, à proposer des actions qui seront inscrites dans le contrat territorial 2017-2021.

Ces actions ont été élaborées dans le cadre d'un dialogue aboutissant à des accords entre les acteurs concernés du territoire.

Cette démarche a été mise en place avec les objectifs complémentaires suivants :

- augmenter le nombre d'agriculteurs qui participent aux actions de sensibilisation, d'information, de démonstration...
- avoir un nombre d'exploitants plus important qui s'engagent dans des initiatives visant l'amélioration de la qualité de la ressource en eau ;
- plus de coopération avec les OPA en ce qui concerne la communication ;
- identifier des enjeux agricoles partagés par le plus grand nombre malgré la diversité des pratiques et des contextes agricoles sur le territoire.

3- REALISATION

Les 5 étapes de cette démarche se sont étalées entre septembre 2015 et mai 2016 et ont mobilisé de 13 à 34 participants.

1^{ère} étape : la validation de la démarche, de ses modalités et du calendrier de réalisation avec le syndicat des eaux porteur du programme Re-Sources*.

2^e étape : La réalisation d'un diagnostic préalable : 22 personnes, représentant les différentes catégories d'acteurs concernés, ont été rencontrées sur le mois de novembre. Ces entretiens ont permis de définir les questions à traiter dans le cadre de la concertation et de vérifier que les conditions du dialogue étaient réunies. Le résultat de ce travail a été présenté au comité de suivi qui a choisi parmi les questions identifiées celles qu'il souhaitait voir traiter au sein des trois groupes de travail :

- Groupe 1 : « Pour protéger la ressource, quelle stratégie mettre en place selon les zones sensibles du territoire ? »
- Groupe 2 : « Agriculture, quelles pistes pour limiter les transferts d'intrants sur le territoire ? »
- Groupe 3 : « Que faire pour permettre l'implication des acteurs du territoire ? »

3^e étape : La présentation du dispositif de concertation et la mobilisation des acteurs locaux. Cette étape a consisté à inviter en assemblée plénière l'ensemble des acteurs identifiés pour participer au processus de concertation, afin de leur présenter le diagnostic préalable, le dispositif de concertation imaginé et les thèmes des 3 groupes de travail. A l'issue de la réunion, ils ont pu s'inscrire sur les groupes de travail en fonction de leur lien au thème et de leurs disponibilités sur les dates proposées.

4^e étape : L'élaboration d'actions par les groupes de concertation

Cette étape a consisté à mettre en place et à animer les trois groupes de concertation pour parvenir à la rédaction d'accords sur des actions à proposer pour le futur programme :

- Une réunion de travail collective des 3 groupes

Elle réunissait l'ensemble des participants des trois groupes. Elle avait pour but de présenter des informations sur la situation du territoire en lien avec la qualité des eaux brutes (définitions, construction du territoire Re-Sources, situation de la qualité de l'eau, évolution des pratiques) et d'identifier les sujets, points à aborder dans le cadre de la concertation. Elle a réuni 34 participants.

- Réunions de travail par groupes

Quatre réunions de travail pour chacun des 3 groupes de travail : diagnostic partagé, identification des besoins de chacun, recherche et hiérarchisation des actions à proposer.

5^e étape : La rédaction des accords

Le travail de chaque groupe a donné lieu à la rédaction d'un accord.

Ces accords ont été ensuite « traduits et déclinés » en « fiches-action » par le SMAEP 4B.

A la demande des participants, une réunion collective a été organisée par les animatrices du SMAEP 4B. Cette réunion collective a permis de présenter aux participants des 3 groupes l'ensemble de ces fiches avant présentation au comité technique.

Les retours sur la démarche de concertation auprès du comité technique, le suivi et la présentation des résultats ont été réalisés par les animatrices du syndicat sans la présence de l'Ifrée.

*Re-Sources : programme visant à reconquérir et préserver la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable sur l'ancienne Région Poitou-Charentes dans le cadre de démarches partenariales.
